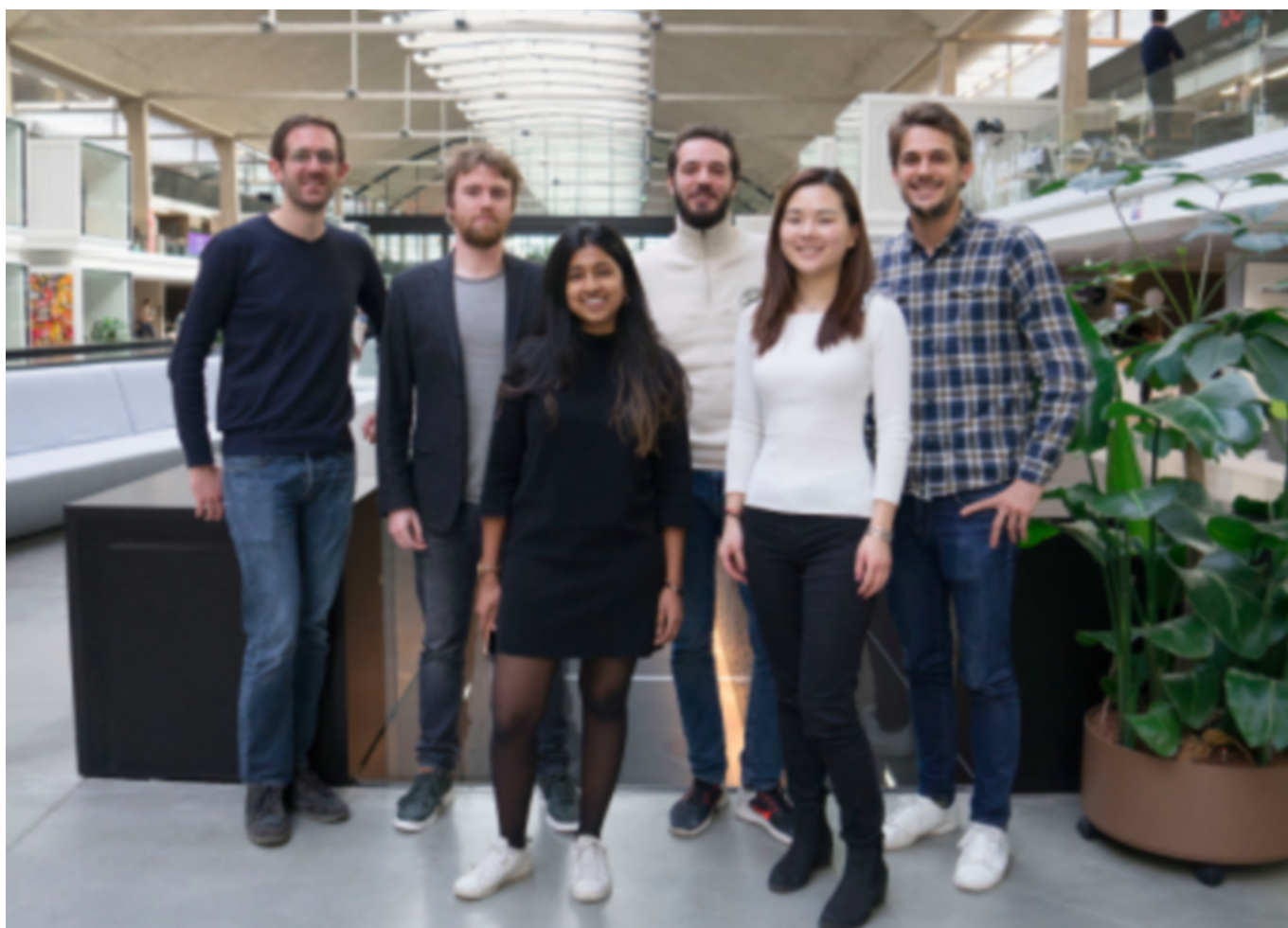


# PARIS : Les entreprises vont pouvoir fournir des vélos à leurs salariés pour aller au travail

Le vélo fait son grand retour : avec le Covid-19, il est un outil privilégié de distanciation sociale. Le déconfinement lui offre une voie royale.



La maire de Paris ouvre de nouveaux axes sécurisés pour les vélos afin d'en finir avec la pollution et les bouchons et offrir une alternative aux transports en commun jugés plus risqués. Et Anne Hidalgo n'est pas la seule à privilégier le vélo. D'autres métropoles ont suivi la même politique. Une

aubaine pour Zenride, le service de locations de vélo à destination des entreprises.

Alors que les salariés ont dû reprendre pour beaucoup depuis le 11 mai le chemin du travail, les entreprises ont multiplié les mesures barrières pour sécuriser les salariés. Et le trajet domicile-travail fait partie des inquiétudes, par crainte des transports en commun. Alors le vélo devient un moyen de transport à privilégier.

Zenride, start-up créée en 2018 par trois trentenaires, n'a pas attendu la crise sanitaire pour promouvoir ce mode de déplacement. Elle propose aux entreprises un service de location de vélos mettant en relation salariés, entreprises et commerçants spécialisés en vélo. Et avec les beaux jours, le vélo n'est plus simplement un moyen de transport mais aussi une manière de renouer avec une activité physique régulière, ce qui était compliqué pendant le confinement.

*« Zenride permet de conjuguer bien-être des salariés et prévention du risque sanitaire. »* **Antoine Repussard, CEO de Zenride.**

La crise du COVID-19 a fait exploser la demande et de grandes entreprises comme Veolia, Microsoft, Euler Hermes, Havas Sport ou encore le géant immobilier Kaufman&Broad ont d'ores et déjà opté pour cette solution. Le service de location de vélo de Zenride est en outre déductible à hauteur de 25% pour les entreprises, ce qui rend l'offre particulièrement attractive. Ainsi, pour un vélo électrique de 2000 euros dans le commerce, le montant de la location mensuelle sera de 82 euros par mois, l'entreprise payant 43 euros (déduction fiscale incluse) et le salarié 24 euros. Le contrat est de 3 ans et durant cette période, le salarié peut bénéficier d'un contrat de maintenance (entretien annuel du vélo, dépannage) et d'assurance. Zenride garantit ainsi la qualité de la prestation. Plus de 20 partenaires l'accompagnent partout en France, ce qui permet aux salariés de trouver un vélo proche

de leur domicile. Les magasins Altermove, filiale du groupe Via-ID, sont partenaires de la start-up, comme de nombreux magasins indépendants qui obtiennent un soutien commercial de choix.

Zenride, déjà présent à Paris, Lyon, Lille, Bordeaux, Toulouse et Nantes, ambitionne de se développer dans toutes les villes françaises puis européennes pour rendre accessible au plus grand nombre l'utilisation d'un bon vélo au quotidien.

À propos : <https://zenride.co/>

Zenride est un service intégré & digitalisé qui permet aux salariés de reprendre le contrôle de leurs déplacements grâce à une location de vélo prise en charge à hauteur de 70% par leur employeur. Nous comptons aujourd'hui une vingtaine de sociétés clientes dont Véolia, Euler Hermes, Havas Sport & Entertainment, Kaufman&Broad ou encore Microsoft.